

## **INVITATION PRESSE**

*JEUDI 31 MARS - 14h00 à SAINT-VALERY-SUR-SOMME (Salle du Casino)*

# ***VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016***

## ***DU SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME GRAND LITTORAL PICARD***

Réunis le 8 mars à Ault sous la présidence d'Emmanuel Maquet, les élus du Comité Syndical ont réaffirmé, lors du Débat d'Orientations Budgétaires, leur volonté de définir un projet d'avenir, fédérateur, ambitieux et réaliste pour le littoral picard et ses habitants.

L'objectif étant de permettre :

- le développement de l'emploi local tout en respectant et préservant l'authenticité et les richesses du territoire ;



- la protection et la sécurité des habitants et de leurs biens par la mise en œuvre d'un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations et une ingénierie de gestion capables de prévenir le risque littoral/fluvial ;



- d'améliorer l'attractivité et le cadre de vie du centre bourg d'Ault pour faciliter son développement économique ;
- de profiter des espaces de nature et des paysages du sud et du nord de la Baie par l'éco-mobilité.



Pour faire du littoral picard un territoire référence dans les années à venir, le Comité Syndical a dressé 5 priorités : obtenir en 2017 le renouvellement du label Grand Site de France - Baie de Somme, protéger les personnes et les biens face au risque littoral par l'intermédiaire du PAPI, concrétiser les projets aultois, conforter et développer les aménagements cyclables, améliorer les performances de la régie commerciale Destination Baie de Somme.

Les élus ont insisté lors du Débat d'Orientations Budgétaires sur les principes qui devront au quotidien accompagner toutes les démarches et perspectives : être opérationnel et efficace dans la conduite des travaux, renforcer le partenariat avec les acteurs du territoire, professionnaliser l'organisation des équipes, optimiser et rechercher les financements, innover.

Dans ce cadre, le Budget Primitif du Budget Principal 2016 du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard proposé à l'adoption des élus s'établit comme suit :

- section investissement : 10 693 624€
- section fonctionnement : 6 151 000€

Le Budget Annexe de la régie Destination Baie de Somme pour 2016 s'élève quant à lui à :

- section investissement : 3 836 259€
- section d'exploitation : 12 104 000€

Le Budget Primitif 2016 consolidé se présente ainsi :

Libellé	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
<b>Dépenses</b>			
Budget Principal	6 151 000,00 €	9 806 035,00 €	15 957 035,00 €
Budget Annexe Destination Baie de Somme	12 103 911,90 €	2 056 054,00 €	14 159 965,90 €
Budget Annexe Centre Conchylicole	127 100,00 €	134 550,26 €	261 650,26 €
Budget Annexe ZAC de Royon	106 999,19 €	100 000,00 €	206 999,19 €
Budget annexe ZAC du Moulinet	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
Budget annexe Gestion Prop CEL	1 187 545,00 €	1 496 594,22 €	2 684 139,22 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>20 176 556,09 €</b>	<b>13 593 233,48 €</b>	<b>33 769 789,57 €</b>
<b>Recettes</b>			
Budget Principal	6 151 000,75 €	10 693 624,08 €	16 844 624,83 €
Budget Annexe Destination Baie de Somme	12 104 000,00 €	3 836 259,81 €	15 940 259,81 €
Budget Annexe Centre Conchylicole	158 793,32 €	135 850,26 €	294 643,58 €
Budget Annexe ZAC de Royon	107 000,00 €	475 566,86 €	582 566,86 €
Budget annexe ZAC du Moulinet	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
Budget annexe Gestion Prop CEL	1 190 967,81 €	1 536 171,22 €	2 727 139,03 €
<b>Total Recettes</b>	<b>20 211 761,88 €</b>	<b>16 677 472,23 €</b>	<b>36 889 234,11 €</b>
<b>Solde</b>	<b>35 205,79 €</b>	<b>3 084 238,75 €</b>	<b>3 119 444,54 €</b>

*Après l'adoption du Budget Primitif consolidé, différentes délibérations seront soumises au vote des élus.*

### **L'ESSENTIEL A RETENIR**

- **La convention financière 2016 avec le Conseil départemental de la Somme**

**Le Département réaffirme son soutien fort à l'action du Syndicat Mixte et, afin de contribuer à la réalisation du programme partenarial, lui apporte un concours financier de 2 440 000€** dont la répartition s'établit de cette manière :

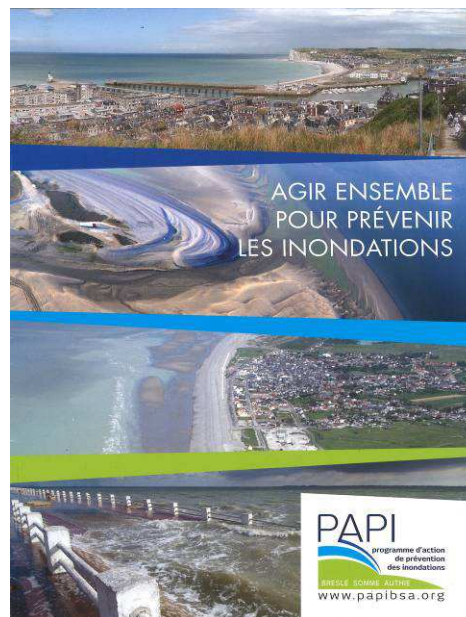
- 1 200 000€ de subvention au titre du fonctionnement
- 670 000€ de subvention au titre du programme de gestion des milieux et d'accueil du public sur les espaces naturels et du Plan Vélo Côte Picarde
- 500 000€ de dotation d'investissement
- 70 000€ de provision permettant la couverture des charges financières liées aux opérations d'investissement réalisées par le Syndicat Mixte sous sa maîtrise d'ouvrage

**Les actions 2016 qui engagent le Conseil départemental sont liées :**

- **à la mise en œuvre du programme d'actions** préconisé dans le cadre du **Grand Site de France Baie de Somme ;**



- à la **promotion et au développement de la destination Baie de Somme - littoral picard** (garantir un meilleur équilibre nord/sud, optimiser la cohérence entre le caractère maritime et l'identité de la vallée, mieux structurer l'offre qualitative d'accueil et de services) ;
- à la **protection du littoral** (les actions du PAPI devront réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, ralentir les écoulements, s'assurer du bon fonctionnement et du bon maillage des ouvrages de protection) ;



- au programme de **gestion des milieux naturels** et d'**accueil du public** (recours au génie écologique pour le maintien et la restauration des milieux, mise en conformité des dispositifs de gestion de l'eau, développer le partenariat avec les chasseurs et les agriculteurs, renforcer la qualité de l'accueil sur les sentiers de découverte...) ;



- aux **aménagements structurants** qui doivent répondre aux enjeux du **développement durable** (quartier du Moulinet à Ault, le Plan Vélo Côte Picarde...).
- **Le renouvellement d'un an de la convention de mise à disposition du baliseur Somme II**



Depuis 2012, le **Syndicat Mixte** exploite le **bateau Baliseur Somme II**, **propriété du Département**. **Classé Monument Historique**, le navire a été entièrement restauré de 2007 à 2009 en Bretagne pour être mis au service de la **découverte de la Baie de Somme et du canal maritime** par un public en quête d'authenticité. Le Conseil départemental reconduit la convention d'exploitation pour la durée d'un an à compter du 6 avril minuit. **En 2015, 3 859 passagers ont été accueillis**, or l'exploitation reste **déficitaire**. Le Conseil départemental de la Somme s'est ainsi engagé à examiner dans le cadre de son Budget Supplémentaire 2016 une demande de subvention de 30 000€ pour tenir compte du déficit d'exploitation.

- **Le partenariat entre la Maison de la Baie de Somme et l'association Cap Ornis pour mieux connaître la migration des oiseaux**

Le Syndicat Mixte s'engage à acheter des bagues Cap Ornis **pour garantir le suivi des populations de mouettes mélanocéphales à partir de la Maison de la**

**Baie de Somme.** Le baguage se réalisera en l'espace d'une journée sur le site de Lanchères. Miauleuse, cette mouette à la tête noir foncé et au bec rouge vif s'associe en période de reproduction avec sa cousine la mouette rieuse pour former de grandes colonies. La femelle dépose en avril-mai 2 à 3 œufs à même le sol, sur des herbes sèches. Initialement confinée aux rives de la mer Noire, son aire de reproduction a atteint la Picardie maritime en 1985. À la Maison de la Baie de Somme où y est établi un **programme européen de baguage**, 10 oiseaux ont été observés en 2012 et 545 en 2014. La collaboration avec l'association permettra en outre d'alimenter le **contenu pédagogique** du site qui propose par ailleurs une **offre tarifaire préférentielle** en juillet et en août (3,50€ par enfant, soit une remise de près de 30% par rapport au tarif public) **aux centres de loisirs sans hébergement.**



PROCHAIN COMITE SYNDICAL :

- LE 18 MAI 2016 A LANCHERES (SALLE POLYVALENTE - 14H30)



Contact Presse :

- Matthieu BLIN / 06 79 49 86 96
- Maud BEREZIG / 06 76 48 33 03